

DACP

REF : DACP2016043

Signataire : ED/ES/PB

Séance du Conseil Municipal du 17/11/2016

RAPPORTEUR : Anthony DAGUET

OBJET : Accord-cadre pour la fourniture de titres de transport et prestations annexes pour les personnels et élus d'Aubervilliers pour l'année 2017. Approbation du projet d'accord-cadre.

EXPOSE :

L'actuel marché de fourniture de titres de transport et prestations annexes pour les personnels et élus d'Aubervilliers arrive à échéance le 31 décembre 2016. Ainsi, afin de continuer à assurer ces prestations pour l'année à venir, il y a lieu de passer un accord-cadre à bons de commande, assorti des lots suivants :

- **lot n°1** : Fourniture et gestion des titres de transport aériens, ferroviaires et de prestations annexes destinées aux agents et aux élus de la ville d'Aubervilliers dans le cadre de l'accomplissement de leurs missions.
- **lot n°2** : Fourniture de titres de transports aériens pour les personnels communaux et leur famille sous conditions législatives.

Cet accord-cadre concerne la fourniture et la gestion des titres de transport aériens, ferroviaires et de prestations annexes destinés aux agents et aux élus dans le cadre de l'accomplissement de leurs missions (formations, conférences, etc...) et la fourniture de titres de transport aérien pour les personnels communaux et leur famille sous conditions législatives.

Ces dernières prestations concernent les personnes bénéficiant du régime des congés bonifiés. Ce congé est un régime particulier de congés auquel peuvent prétendre les fonctionnaires, originaires des Départements d'Outre-Mer (DOM) exerçant en métropole. Il a pour objet de leur permettre d'effectuer périodiquement un séjour dans leur département d'origine et donne lieu notamment, à une prise en charge par l'administration des frais de voyage du fonctionnaire et des membres de sa famille (Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et Décret n° 88-168 du 15 février 1988 relatif au congé bonifié dans la fonction publique territoriale).

Compte tenu de l'impossibilité de définir par nature, la fréquence et l'importance des besoins avant qu'ils surviennent, l'accord-cadre sera passé à bons de commande sur procédure adaptée, conformément aux articles 27, 78 et 80 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 et de l'article 4 du guide des procédures adaptées approuvé par le Conseil municipal le 30 avril 2009.

Ainsi, les dépenses étant susceptibles de varier, l'accord-cadre comportera les seuils annuels suivants :

- **lot n°1** : Seuil minimum : 20 000 € HT Seuil maximum : 90 000 € HT
- **lot n°2** : Seuil minimum : 15 000 € HT Seuil maximum : 60 000 € HT

La ville d'Aubervilliers n'étant engagée que sur le montant minimum de chacun des lots, le montant annuel fixé ne donne aucun droit au titulaire et n'engage en rien la ville.

Au regard de ces éléments, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver le projet d'accord-cadre susvisé.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 37

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 NOVEMBRE 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 17 Novembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 08 Novembre 2016, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leïla, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mmes PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, MERCADER Y PUIG Maria. Adjoints à la Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, **ROZENBERG Silvère**, Mme **LE MOINE Sandrine**, M. **KADDOURI Nouredine**, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, MM. GARNIER Daniel, HAFIDI Abderrahim, Mme KHELAF Djamila, MM. AIT-BOUALI Omar, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, Mme LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

| | | |
|--------------------|-------------------|---------------------------|
| M. CHIBAH Salah | Représenté par : | Mme GRARE Laurence |
| M. RUER Marc | Représenté par : | M. WOHLGROTH Antoine |
| Mme MBONDO Thérèse | Représentée par : | Mme MERCADER Y PUIG Maria |
| M. SANON Guillaume | Représenté par : | M. KARROUMI Sofienne |
| Mme RABAH Hana | Représentée par : | Mme TLILI Leïla |
| Mme YONNET Evelyne | Représentée par : | M. GARNIER Daniel |
| M. LOGRE Benoit | Représenté par : | M. RACHEDI Hakim |
| Mme LENOURY Nadia | Représentée par : | M. BIDAL Damien |

Absents : Mme MILLA Josiane, MM. ZORGANI Mourad, ZAIRI Rachid, Mme ALVES Presilya.

Secrétaire de séance : Mme TLILI Leïla

Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande Publique

DACP

REF : DACP2016043

Signataire : ED/ES/PB

OBJET : Accord-cadre pour la fourniture de titres de transport et prestations annexes pour les personnels et élus d'Aubervilliers pour l'année 2017. Approbation du projet de marché.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'abrogation du Code des Marchés Publics,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment ses articles 27, 78 et 80 pris en application de ladite ordonnance,

Vu le projet d'accord-cadre,

Vu le budget communal,

Considérant qu'il est nécessaire de relancer le marché arrivant à échéance le 31 décembre 2016 et visant à organiser la fourniture et la gestion des titres de transports dans le cadre de l'accomplissement de leurs missions (formations, conférences, etc...) et du régime de congés bonifiés en faveur des personnels municipaux de la Commune originaires des DOM.

Espace réservé au vote – ne pas utiliser

DELIBERE :

APPROUVE le projet d'accord-cadre relatif à la fourniture de titres de transport et prestations annexes pour les personnels et les élus, passé pour une durée allant de sa notification jusqu'au 31 décembre 2017 et comportant les lots et seuils annuels suivants :

- **lot n°1** : Fourniture et gestion des titres de transports aériens, ferroviaires et de prestations annexes destinées aux agents et aux élus de la ville d'Aubervilliers dans le cadre de l'accomplissement de leurs missions

- o Seuil minimum : 20 000 € HT

Seuil maximum : 90 000 € HT

- **lot n°2** : Fourniture de titres de transports aériens pour les personnels communaux et leur famille sous condition législative

- o Seuil minimum : 15 000 € HT

Seuil maximum : 60 000 € HT

Reçu en préfecture le : 18/11/2016
Publié le : 18/11/2016
Certifié exécutoire le : 18/11/2016

L'adjointe

Maria MERCADER Y PUIG



L'adjointe

Maria MERCADER Y PUIG

